

La 6<sup>ème</sup> édition du baromètre économique de l'activité des PME en Wallonie Picarde est désormais disponible ! Pour mémoire, cette initiative réalisée en collaboration avec l'UCL-Mons met en avant plusieurs indicateurs-clés du contexte économique dans lequel évoluent les entreprises de notre belle région. La participation de chefs d'entreprises issus du tissu économique a permis de matérialiser le ressenti de ceux-ci concernant des sujets récurrents dans les éditions précédentes ainsi que leur sentiment vis-à-vis de sujets à caractère plus ponctuel.

Le travail réalisé depuis la première édition nous rappelle toute l'importance de disposer de cette information traitée suivant des règles statistiques éprouvées et reflétant indiscutablement la perception des patrons de PME de Wallonie Picarde sur les différents thèmes abordés. Pour rappel, les résultats des 6 éditions parues ainsi que la méthodologie sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.wapinvest.be/barometre.php>

### • Les partenaires de l'innovation

En 2012, les entreprises se tournaient plutôt vers l'acquisition de matériel (74% des répondants), et investissaient relativement peu (33% des répondants) en recherche et développement au sein de l'entreprise (développement ou amélioration de nouveaux produits/services, packaging, design, etc.). Actuellement, par contre, **les dirigeants mettent l'accent sur le développement de nouveaux produits/services (81%), la stratégie (54%) ou encore le processus de production (50%).**

Globalement, si respectivement 46% et 40% des entreprises confirment qu'elles vont continuer à innover en matière de développement de nouveaux produits/services et en matière de stratégie, elles sont tout autant à au moins envisager de le faire dans le futur (46%).

**Depuis 2012, l'environnement proche de l'entreprise reste sa première source d'inspiration, ce qui traduit un certain isolement des PME de Wallonie Picarde.** Sur l'horizon 2013-2015, la principale source d'innovation de l'entreprise reste l'entreprise (80% des répondants), suivie des clients (55% des sondés), du personnel (45% des répondants) et des concurrents (27% des participants).

**De même, depuis notre 1<sup>ère</sup> édition, les organismes dédiés à l'innovation (instituts de recherche, instituts éducatifs et pôles de compétitivité) sont très peu sollicités.** Cette situation semble justifiée par la méconnaissance des procédures à suivre plutôt que par manque d'intérêt pour ces sources d'innovation. L'opportunité pour les entreprises d'appuyer leur processus d'innovation sur des organismes externes qui ont développé une véritable expertise en matière de recherche et développement doit donc encore être démontrée.

**À l'avenir, peu d'entreprises souhaitent avoir recours aux organismes externes** et nous renseignent les mêmes sources d'innovation qu'elles utilisent actuellement, à savoir, leur environnement proche. A noter que 50% des sondés envisagent d'utiliser Internet pour réaliser leurs innovations alors qu'ils ne sont que 9% à utiliser cette voie actuellement.

## • Les sources de financement

Depuis 2012, le matériel d'exploitation est le 1<sup>er</sup> domaine d'investissement des dirigeants d'entreprise de la WAPI (7 entreprises sur 10). La gamme de produits et services (50%) et le recrutement et la formation de personnel pour le fonctionnement du service commercial (47%) sont les autres domaines d'investissement privilégiés à court terme. Alors qu'en 2015, 30% de l'échantillon planifiait l'achat et la rénovation de bâtiments, ils sont actuellement 44% à planifier des investissements dans ce domaine. Le rachat/la fusion de concurrents reste le domaine d'investissement le moins privilégié à court et moyen terme par les répondants (16% en 2015 contre 17% en 2016).

**De plus en plus de chefs d'entreprise ont recours au financement externe.** Ils étaient 55% en 2013 et 61% en 2014 à privilégier ce mode de financement. Actuellement, 88% des répondants déclarent financer au moins 40% de leurs financements par cette voie. En fonction de la taille de l'entreprise, ce sont principalement les ME (57%) et les PE (65%) qui prévoient de financer la majorité de leurs investissements par l'intermédiaire de sources de financement externes.

Depuis notre 1<sup>ère</sup> édition, les banques constituent la première source de financement externe vers laquelle se tourne l'entreprise, tendance qui se confirme une nouvelle fois puisqu'une entreprise sur 2 s'adresse en premier lieu aux établissements bancaires. Cependant, les chefs d'entreprise explorent en 2<sup>ème</sup> lieu la piste de la prime à l'investissement (40% des sondés) pour ensuite se tourner vers les organismes de crédit public (10% des répondants). **Nous assistons à un regain d'intérêt pour la sollicitation de primes à l'investissement, au détriment des organismes de crédit public.** En effet, nos conclusions de 2013 faisaient apparaître que 17% des répondants se tournaient vers les primes à l'investissement contre 30% pour les organismes de crédits publics. Aujourd'hui, ces proportions sont inversées. 40% des entreprises comptent se tourner vers les primes à l'investissement alors que seulement 10% envisagent de se tourner vers les organismes de crédit public.

Au niveau de la taille de l'entreprise, les ME considèrent les banques comme leurs principaux interlocuteurs (72% en 2016 contre 52% en 2013) tandis que les PE et les TPE se tournent plus volontiers vers les primes à l'investissement (respectivement 36% et 42% en 2016 contre 13% et 25% en 2013).

## • Les pratiques en matière de développement durable et d'économie d'énergie

**Les entreprises se déclarent plus engagées dans les domaines du développement durable et de l'énergie** (respectivement 60% et 65%) **que durant les années antérieures** (en moyenne, 50% des répondants se déclaraient engagés sur 2012 et 2013).

Sur l'horizon 2012-2016, **les principales mesures mises en place dans ces domaines** sont la sensibilisation du personnel, l'installation d'éclairage économique et l'isolation du bâtiment ainsi que l'utilisation de matières premières renouvelables et les exigences instaurées auprès des fournisseurs.

**Le manque de moyens financiers constitue le principal frein à la mise en place de telles mesures** ( $\pm$  65% de l'échantillon). **Le manque de connaissance en la matière renseigné dans notre 4<sup>ème</sup> édition est toujours présent**; en effet, 55% de l'échantillon déclare manquer de compétences dans la mise en place de mesures liées à l'implantation du développement durable et 56% font la même déclaration pour les économies d'énergie. Seuls 6% des répondants considèrent qu'un frein à la mise en place de ces mesures est que le développement durable ne soit pas nécessaire à l'activité de l'entreprise. **Une meilleure communication est nécessaire quant aux possibilités de financement et à la rentabilité de tels projets**, si l'on souhaite promouvoir de telles actions.

## • Les clients actuels et futurs

Au regard des éditions précédentes, la Wallonie Picarde reste la 1ère zone de chalandise des entreprises de la WAPI (43% des répondants en 2016 contre 30% en 2012). Il est intéressant de noter que la métropole lilloise alimente 22% des entreprises interrogées en clientèle. En 2016, la Wallonie (11%) et la Flandre (10%) restent quant à elles des zones de chalandise présentes dans une moindre mesure (respectivement 20% et 3% en 2012).

**Néanmoins, le désir d'extension de la zone de chalandise se fait plus intense au fil des années**, car 44% des entreprises en font une priorité (2016), contre 8% de l'échantillon en 2012 et 28% en 2013. Les régions vers lesquelles les entreprises souhaitent étendre leur clientèle sont les autres régions de la Wallonie et les autres pays d'Europe. La région bruxelloise, la métropole lilloise et les pays hors UE sont plutôt renseignés comme de « potentielles » futures zones de chalandise.

En dépit d'une volonté d'extension de la zone de chalandise qui se fait plus forte (avec 69% d'entreprises ne souhaitant pas cette extension en 2012 contre 31% en 2016), **le manque de moyens humains reste le principal obstacle, qui semble être un frein de plus en plus important pour les sociétés souhaitant étendre leur zone de chalandise (29% des répondants citaient cette carence en 2013 pour 77% en 2016).**

## • La formation en alternance

**Globalement, les entreprises sont demandeuses de plus de collaboration avec les instituts d'enseignement supérieurs/techniques et professionnels.** Les pistes privilégiées par les patrons d'entreprises sont identiques et plus unanimes qu'en 2013, puisqu'ils se déclarent prêts à accueillir des étudiants en tant que stagiaires (65% en 2013 contre 93% en 2016), à introduire des dispositifs de formation en alternance (55% en 2013 contre 83% en 2016), ainsi qu'à présenter l'activité de leur entreprise auprès d'étudiants (49% en 2013 contre 65% en 2016).

**Alors qu'en 2014, 25% des entreprises se déclaraient plutôt bien voire très bien informées en ce qui concerne les systèmes de formation en alternance, elles sont actuellement 54% à faire cette déclaration.** Les principales sources d'informations renseignées sont identiques à notre 4ème édition, à savoir les recherches personnelles (70%) et l'expérience antérieure (62%). Le bouche-à-oreille, la publicité et le démarchage ne sont des moyens d'informations que dans une plus faible mesure.

**Cependant, dans la pratique, 1 dirigeant d'entreprise sur 2 n'envisage pas de recourir à la formation en alternance**, alors qu'ils étaient seulement 34% à ne pas se tourner vers ce système en 2014. Ils sont tout autant à avoir fait appel au système et à continuer à l'utiliser en 2014 qu'en 2016. La faible proportion des dirigeants (2%) qui ont eu recours au système et qui ne souhaitent plus y recourir à l'avenir est en diminution par rapport à 2014 (14%).

**Le manque de temps, de moyens humains et le fait que l'entreprise ne se trouve pas dans une phase de recrutement constituent des obstacles à la formation en alternance.** L'opportunité d'engager suite à une formation interne (71%), les ressources suffisantes de l'entreprise à l'encadrement de l'apprenant (60%) et la motivation de ce dernier (48%) sont les aspects positifs soulignés par les répondants. Seuls 21% déplorent un suivi administratif trop lourd.



Les résultats détaillés du baromètre sont disponibles sur [www.wapinvest.be](http://www.wapinvest.be)

Pour 73% des répondants, c'est le rôle de l'entreprise de former les apprenants. 71% considèrent que l'entreprise constitue un maillon indispensable à la formation de l'apprenant et 62% estiment que cette démarche s'inscrit dans leur rôle citoyen, et qu'il s'agit de leur devoir de prendre en charge tant la formation pratique que le comportement de l'apprenant.

**Les entreprises souhaitent que l'apprenant puisse rapidement apprendre et s'adapter à l'environnement de l'entreprise, ce qui démontre une exigence d'acquis à l'entrée davantage en matière de « savoir-être » plutôt que de « savoir-faire ».** Ils sont 73% à privilégier la capacité d'entreprendre du stagiaire et ses compétences sociales et relationnelles avant même ses compétences pratiques à l'entrée.

#### • Les relations avec les principaux interlocuteurs de la WAPI

**Les entreprises de Wallonie Picarde sont principalement en relation avec le FOREM, les représentants patronaux (comme l'UCM, la CCI, l'UWE, la FEB) ainsi que les intercommunales de développement IDETA et IEG.** Viennent ensuite les représentants politiques locaux et les instituts de formation et d'enseignement. A contrario, plus de 80% des entreprises entretiennent peu de relation avec les représentants syndicaux et politiques, tant régionaux que fédéraux.

Les entreprises en relation avec le FOREM, les représentants patronaux (UCM, CCI, UWE, FEB) et les intercommunales sont majoritairement satisfaites. La disponibilité des conseillers et la richesse des informations fournies par ces derniers sont soulignées comme étant les principaux points forts de ces organismes.

#### • L'engagement des entreprises dans les activités socio-économiques de la WAPI

Malgré une volonté d'engagement plus importante par rapport aux années précédentes (principalement chez les ME et TPE), **la faible proportion de dirigeants qui souhaitent s'engager dans l'activité socio-économique de la WAPI est un phénomène qui reste stable dans le temps.**

#### • L'avenir de la WAPI et des entreprises de la WAPI

**Depuis 2012, on note une nette croissance d'entreprises interrogées qui se déclarent optimistes par rapport à l'activité de leur entreprise mais également par rapport à l'avenir de la WAPI.** Cette tendance se marque aussi, bien qu'avec moins de force, concernant l'avis de chefs d'entreprise par rapport à l'avenir de la Wallonie Picarde.

Ceci est la 6<sup>ème</sup> édition. Toutes les informations et les résultats des différentes éditions du baromètre sont disponibles sur notre site <http://www.wapinvest.be>. La prochaine édition paraîtra courant 2017.